

Principes de comportement de l'entreprise

Epson entend assumer sa responsabilité sociale par une conduite conforme aux principes ci-dessous et par des efforts constants d'amélioration reposant sur la « Philosophie du Management - Exceed Your Vision* » et l'esprit sous-jacent « d'intégrité et d'effort » et de « créativité et de défi » que nous avons adopté depuis la fondation de l'entreprise.

Le sujet de ces principes est « nous » (Epson). Ceci témoigne de notre volonté en tant qu'entreprise de respecter ces principes. Il s'agit également d'une déclaration stipulant que tout membre du personnel d'Epson, y compris ses dirigeants, cadres et employés, doit veiller à se comporter conformément à ces principes.

*Dépassez votre Imagination

Principe 1: Rechercher la satisfaction de nos clients Principe 2:

Préserver l'Environnement

Principe 3: Cultiver la diversité des valeurs et le travail d'équipe

Principe 4: Créer un environnement de travail sûr, sain et équitable dans lequel les droits de l'homme sont respectés

Principe 5: Assurer une gouvernance et une conformité efficaces Principe 6:

Assurer la sécurité des personnes, des biens et des informations

Principe 7: Travailler avec nos partenaires commerciaux pour des bénéfices mutuels

Principe 8: Prospérer avec les communautés

Principe 9: Initier un dialogue sincère avec nos parties prenantes Conclusion :

L'esprit « d'intégrité et d'effort » et de « créativité et de défi »

Principe 1: Rechercher la satisfaction de nos clients

Nous continuons à gagner de nouveaux fans d'Epson en étant attentifs aux besoins de nos clients à chaque instant et en fournissant des produits et services sûrs et fiables qui ravissent notre clientèle du monde entier et lui rendent la vie meilleure.

- 1.1 Nous nous engageons à produire des produits et des services de qualité qui seront faciles à utiliser pour le plus grand nombre, respectant ainsi les principes universels de conception.
- 1.2 Afin de créer de la valeur, nous apprendrons de nos erreurs et mettrons en place des processus d'entreprise pour empêcher les problèmes de se reproduire et éviter tout simplement qu'ils ne se produisent.
- 1.3 Nous continuerons à fournir des produits et des services innovants utiles à la société et à forte valeur pour l'utilisateur en menant des activités de R&D et en améliorant nos capacités de fabrication du point de vue de nos clients.
- 1.4 Nous resterons à l'écoute de nos clients, et leur répondrons rapidement et de manière appropriée avec sincérité et attention. Nous ferons de notre mieux pour résoudre leurs problèmes.
- 1.5 Nous améliorerons la qualité de tous nos travaux et gagnerons la confiance de nos clients en veillant à ce que la conformité et la sécurité de nos produits soient notre priorité absolue.

Principe 2: Préserver l'Environnement

Nous intégrons des considérations environnementales dans nos activités et nous efforçons activement de respecter des normes de conservation élevées dans l'exercice de nos responsabilités en tant que bonne entreprise citoyenne.

- 2.1 L'harmonie avec l'environnement est l'une des plus hautes priorités du management du groupe Epson. Tout en menant nos activités commerciales, nous tenons compte des générations futures, et envisageons la meilleure façon de les respecter.
- 2.2 Nous nous efforçons de minimiser les impacts environnementaux de manière intégrée tout au long du cycle de vie de nos produits et services, de la fabrication au transport, à l'utilisation et à l'élimination.
- 2.3 Nous participons à des projets de préservation et de restauration environnementales en tant que membre de la société.
- 2.4 Nous nous investissons dans la sensibilisation à l'environnement et fournissons des informations à nos employés afin qu'ils puissent mieux comprendre les problèmes environnementaux.

Principe 3: Cultiver la diversité des valeurs et le travail

d'équipe

Nous tirons parti au mieux de notre main-d'œuvre diversifiée et créons des synergies entre les individus et les organisations afin d'accroître notre pouvoir organisationnel et d'atteindre nos objectifs grâce au travail d'équipe.

- 3.1 Nous inculquons et mettons en pratique les idéaux de notre Philosophie du Management.
- 3.2 Nous plaçons Epson dans la position la plus favorable en engageant des personnes diverses et en les affectant aux postes les plus adaptés.
- 3.3 Nous respectons l'individualité de chaque employé et maintenons des relations entre l'entreprise et les employés basées sur la confiance.
- 3.4 Nous développons nos ressources humaines en créant des systèmes permettant aux individus d'utiliser leurs compétences.
- 3.5 Nous nous engageons à énoncer et partager la finalité et les objectifs de nos actions, prouver que les objectifs ont été atteints, et aligner les actions de l'entreprise et de son personnel.
- 3.6 Chaque membre de l'entreprise travaillera au sein d'une équipe et comprendra son rôle ainsi que l'objectif des actions mises en place.
- 3.7 Nous adopterons une culture au sein de laquelle les objectifs sont atteints en impliquant les autres, en discutant des problèmes jusqu'à ce qu'une compréhension mutuelle et un consensus soient atteints, et en construisant et en maintenant une confiance mutuelle.
- 3.8 Nous créerons une culture au sein de laquelle les employés sont fiers de leur travail et s'investissent avec confiance, en favorisant activement le travail d'équipe.

Principe 4: Créer un environnement de travail sûr, sain et équitable dans lequel les droits de l'homme sont respectés

Nous respectons les droits humains fondamentaux et créons un environnement de travail joyeux, sûr, sain et équitable, sans aucune discrimination.

- 4.1 Nous ne tolérons aucune violation des droits de l'homme.
- 4.2 Nous ne recourons pas au travail des enfants ou au travail forcé.
- 4.3 Nous prenons aussitôt des mesures correctives contre les comportements indésirables, y compris le harcèlement, la violence, la dévalorisation de l'individu ou tout comportement pouvant entraîner une perte de confiance.
- 4.4 Nous éliminons toute forme de discrimination à l'encontre d'aspects comme le

genre, la nationalité, la religion, la race ou le handicap.

- 4.5 Nous encourageons les styles de travail des employés qui facilitent un équilibre approprié entre travail et vie personnelle.
- 4.6 Nous respectons et maintenons les normes de santé et de sécurité appropriées sur tous nos sites dans le monde entier.
- 4.7 Nous aidons nos employés dans leurs efforts à surveiller et améliorer leur bien-être mental et physique de nos employés.
- 4.8 Nous mettons en place des pratiques créant un environnement de travail juste et ouvert et bâtissons une culture d'entreprise qui valorise les droits des individus et facilite l'égalité des chances pour tous.

Principe 5: Assurer une gouvernance et une conformité efficaces

Nous instituons une gouvernance d'entreprise et des contrôles internes efficaces, et respectons les lois, règlements et autres règles pour conserver la plus haute éthique dans toutes nos activités.

- 5.1 Nous mettons en place et maintenons un système efficace pour régir nos entités corporatives et nos contrôles internes afin de garantir une gestion transparente, juste, rapide et décisive.
- 5.2 Nous mettons en œuvre des systèmes de conformité pour nous assurer de l'observation et du respect des lois et règlements de chaque pays et région dans lequel nous opérons, des règles internes et de l'éthique des affaires ainsi que de notre contribution aux besoins de la société.
- 5.3 Nous mettons en place des systèmes de signalement pouvant être utilisés de manière anonyme pour identifier des problèmes de violation des lois et règlements, des règles internes ou de l'éthique des affaires. Nous ne tolérerons aucune représailles contre les personnes qui signalent ces informations pour des raisons justifiables.
- 5.4 Nous ne tolérons aucune forme de pots-de-vin, corruption, malhonnêteté commerciale, cartels ou délits d'initiés ou conflits d'intérêt. Nous procédons à toutes nos transactions conformément à ces principes, en promouvant une concurrence équitable et ouverte sur le marché.
- 5.5 Nous ne ferons pas de dons d'entreprise de quelque nature que ce soit à des politiciens ou à des partis politiques, et nous ne participerons pas non plus à des événements ou à des campagnes visant à collecter des fonds à des fins politiques.
- 5.6 Nous ne nous impliquons ni n'entrons en contact avec aucun mouvement ou groupe

anti-social favorisant des activités illégales ou menaçant l'ordre public et la sécurité.

5.7 Nous mettons en place des procédures pour vérifier la source des minerais utilisés dans la fabrication de nos produits et de notre chaîne d'approvisionnement. Les critères tels que le respect des droits de l'homme, les conflits et le respect de l'environnement sont pris en compte dans la sélection des minerais que nous utilisons.

5.8 Nous mettons en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion des risques pour éviter que des risques ne surviennent ou minimiser leur impact dans le cas où ils surviennent.

Principe 6: Assurer la sécurité des personnes, des biens et des informations

Nous protégeons la sûreté et la sécurité des personnes et des biens de l'entreprise et effectuons de la façon la plus stricte la gestion de toutes les informations.

6.1 Nous établissons et maintenons des systèmes pour assurer la sécurité du personnel d'Epson, ainsi que des visiteurs ou entrepreneurs dans nos locaux.

6.2 Nous traitons soigneusement tous les biens corporels et incorporels du groupe (financiers, intellectuels et ceux concernant l'infrastructure, la marque et les informations exclusives) et respectons les biens d'autrui.

6.3 Nous prenons toutes les précautions raisonnables et nécessaires pour protéger la confidentialité des informations commerciales exclusives, y compris la vie privée de nos clients, employés et autres parties prenantes.

6.4 Nous n'utilisons les actifs de notre entreprise (sous toutes les formes indiquées ci-dessus) qu'à des fins professionnelles appropriées. Aucune utilisation non autorisée n'est tolérée.

Principe 7: Travailler avec nos partenaires commerciaux pour des bénéfices mutuels

Nous demandons à nos fournisseurs, à nos partenaires de vente, à nos collaborateurs et à nos autres partenaires commerciaux de respecter les normes les plus élevées en matière de conduite éthique et nous nous efforçons de mettre en place des chaînes de

valeur responsables.

- 7.1 Nous respectons l'autonomie de nos partenaires commerciaux et nous nous efforçons d'en tirer un bénéfice mutuel.
- 7.2 Nous exigeons de nos partenaires commerciaux de se conformer aux mêmes normes strictes qu'Epson en ce qui concerne le respect des lois et le maintien des droits de l'homme, les conditions de travail appropriées, l'environnement, la conformité, l'éthique, la sécurité des informations et la qualité. Nous apportons notre soutien à tous leurs efforts d'amélioration si nécessaire.
- 7.3 Nous nous abstenons de recourir à des pratiques commerciales illégales ou contraires à l'éthique dans nos relations avec nos partenaires commerciaux, et nous exigeons de nos partenaires commerciaux qu'ils adoptent une approche similaire dans leurs relations.

Principe 8: Prospérer avec les communautés

Nous contribuons activement aux communautés au sein desquelles nous exerçons nos activités, ainsi qu'à la communauté internationale, en facilitant des relations mutuellement bénéfiques.

- 8.1 Nous respectons les cultures et les traditions des pays et régions dans lesquels nous sommes en activité.
- 8.2 Nous engageons un dialogue ouvert avec nos communautés et y contribuons activement.
- 8.3 Nous nourrissons une culture au sein de laquelle nos employés sont encouragés à participer à des activités bénévoles ainsi qu'à d'autres activités en tant que membres de la société civile.

Principe 9: Initier un dialogue sincère avec nos parties prenantes

Nous entretenons des lignes de communication ouvertes avec nos parties prenantes, en tenant compte de leurs points de vue et de leurs suggestions.

- 9.1 Nous respectons les autres cultures et traditions tout en nous efforçant de nous engager dans une communication éthique et fondée sur des principes.

- 9.2 Nous communiquons ouvertement et honnêtement avec nos parties prenantes et mettons en place des systèmes appropriés pour la transmission des informations.
- 9.3 Nous utilisons les outils appropriés pour communiquer les informations que nos parties prenantes pourraient trouver utiles.
- 9.4 Nous fournissons des opportunités et mettons en place des systèmes appropriés pour engager un dialogue avec nos parties prenantes.
- 9.5 Nous utilisons les opinions et suggestions des parties prenantes en tant que ressources essentielles pour la gestion d'entreprise.

Conclusion : L'esprit « d'intégrité et d'effort » et de « créativité et de défi »

Lors de la mise en œuvre de ces principes, nous adoptons une vision large et globale de la situation sociale et du marché, nous répondons avec intégrité aux attentes de nos clients et de la société, nous développons nos forces, nous nous efforçons de surmonter nos faiblesses et continuons à créer de la valeur